

4 syndicats ont signé un accord national le 25 juin avec la direction de [SOLOCAL](#) / T : 04.78.95.83.70 (plusieurs sites dans la région) sur les suppressions de poste et de reclassement. Les sites de Grenoble et Annecy seront particulièrement impactés, selon la CGT qui n'a pas signé. Les deux sites cumulent 80 salariés. L'accord a été signé par la CFDT, la CFE CGC, les autonomes et FO, la CGT a estimé qu'il n'était pas acceptable du fait que les solutions auraient pu être plus souples pour les travailleurs handicapés. Le PSE doit encore être validé par la Ddte ce mois-ci. Les sédentaires, attachés commerciaux et responsables de clientèle, des deux sites seront reclassés dans les 4 pôles et iraient vers Lyon. www.solocalgroup.com